

Code de conduite

Kaltbrunner a pour position fondamentale d'agir de manière intègre et de se comporter de manière éthiquement correcte envers ses partenaires commerciaux et ses collaborateurs.

1. **Respect des lois**

Dans ses activités économiques, Kaltbrunner veille au respect des lois et des ordonnances qui s'appliquent à notre entreprise, notamment les prescriptions du droit des cartels et de la concurrence, celles sur le blanchiment d'argent, les standards environnementaux, la sécurité et la protection de la santé sur le lieu de travail et le droit du travail.

2. **Comportement envers les partenaires commerciaux et les tiers**

Entre partenaires commerciaux, un comportement honnête est essentiel pour bâtir une relation d'affaires solide et durable. Kaltbrunner évalue ses partenaires commerciaux sur la base de critères équitables. Ses décisions se basent sur des critères objectifs tels que le prix, la qualité, les services offerts, la fiabilité, les certifications et l'intégrité.

2.1 **Confidentialité**

Kaltbrunner respecte la propriété intellectuelle, les secrets d'affaires et les autres informations confidentielles de ses partenaires commerciaux et prend les mesures de précaution qui s'imposent à cet égard. En contrepartie, nous attendons et exigeons également de nos partenaires commerciaux que les informations de Kaltbrunner soient traitées de manière confidentielle.

2.2 **Corruption, cadeaux**

Kaltbrunner s'engage à respecter les règles assurant une concurrence loyale dans le cadre des prescriptions légales. Le versement ou l'acceptation de pots-de-vin est interdit. Nos collaborateurs ne sont pas autorisés non plus à proposer ou à accepter des cadeaux, des gratifications et d'autres prestations destinés à influencer des décisions commerciales. Les cadeaux de faible valeur dans le cadre des usages commerciaux reconnus n'ont par contre rien de répréhensible.

2.3 **Dons**

Kaltbrunner apporte dans la mesure du possible son soutien à des œuvres d'entraide caritatives et chrétiennes par le biais de dons en espèces et en nature en veillant à ce que l'attribution de ces dons se fasse de manière désintéressée.

3. Collaborateurs

Kaltbrunner respecte les droits humains tels qu'ils sont consacrés au niveau international. Raison pour laquelle nous refusons le recours illégal à la main-d'œuvre enfantine ainsi que toutes les autres formes de travail relevant de l'exploitation d'autrui.

Nous respectons et protégeons la dignité personnelle de chacun. Nous ne tolérons pas la discrimination ni le harcèlement sous quelque forme que ce soit. Nous ne tolérons notamment pas les discriminations reposant sur des motifs de nature ethno-culturelle ou religieuse ainsi que sur la base de l'origine nationale, de la couleur de la peau ou du sexe. Chaque collaborateur a le droit d'être traité de manière équitable, courtoise et respectueuse.

Dans la mesure de nos possibilités, nous engageons également des personnes dont les capacités de travail sont réduites pour des raisons corporelles ou psychiques de manière à les intégrer ainsi dans le processus de travail.

4. Sécurité, santé et environnement

Kaltbrunner s'engage par le biais de mesures appropriées à veiller à la santé de ses collaborateurs et à la sécurité sur le lieu de travail.

Nous faisons tout notre possible pour maintenir notre impact sur l'environnement aussi faible que possible, gérer les ressources naturelles de manière durable et les utiliser avec parcimonie. Nous sommes certifiés ISO 14001 et nous nous engageons par conséquent à influencer de manière positive sur notre bilan environnemental.



Daniel Oertle
Direction

Granges, 09.03.2018